

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
16 juin 2020

---

ÉTHIQUE DE L'URGENCE - (N° 3038)

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° AS8

présenté par  
M. Breton, rapporteur  
à l'amendement n° AS|4 de M. Touraine

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Après les mots :

« notamment en cas de déclaration »,

rédigier ainsi la fin de l'avant-dernier alinéa :

« et de prorogation de l'état d'urgence sanitaire faites en application des articles L. 3131-12 et L. 3131-13 ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement de précision.